Une aide financière adaptée en fonction du besoin



Image par Steve Buissinne sur Pixabay

LIEN SOCIAL

09/03/2021

Dans l'émission *Les Apartés du Secours Catholique,* diffusée mardi 9 mars 2021 sur *RCF Nièvre,* Habib Mitsingou, responsable communication de la Nièvre nous présente le panorama des aides financières accordées aux personnes en difficulté.

Les équipe locales peuvent accorder une aide directement (jusqu'à 150 €) ou, après étude du dossier par la commission des aides départementale, d'un montant plus

important (jusqu'à 500 €), ou encore, dans le cadre d'une demande d'un micro-crédit pour des besoins de financement, d'un montant plus élevé (jusqu'à 3 000 €).

Isabelle, engagée à Decize), Christine, à la commission des aides départementale, Anne-Sophie, à la commission micro-crédit témoignent de leurs missions. Temps d'écoute 16 mn 43.

Pour prendre contact avec les équipe de la Nièvre, rendez-vous sur le site de la délégation,

Nous contacter

ou prenez contact avec David Juillet au : 06 38 63 39 70, ou avec le comité de la Nièvre au : 03 86 71 98 40.

https://bourgogne.secours-catholique.org/notre-actualite/une-aide-financiere-adaptee-en-fonction-du-besoin